



Communiqué de presse

La banque des projets européens

Bruxelles, le 9 mars 2009

Embargo: 9 mars – 11h00

Hausse de 42 % des prêts de la BEI en faveur des petites entreprises en 2008

En 2008, la Banque européenne d'investissement a augmenté de plus de 42 % ses prêts en faveur des petites et moyennes entreprises (PME), affichant ainsi clairement son engagement à fournir rapidement des moyens supplémentaires à l'économie européenne pour faire face à la crise actuelle.

L'an dernier, le montant total des prêts octroyés par la BEI a progressé de 21 % pour atteindre 57 milliards d'EUR, contre 48 milliards d'EUR en 2007. Les signatures de prêts ont enregistré une forte augmentation vers la fin de l'exercice, ce qui témoigne de la célérité avec laquelle la BEI a réagi pour aider, comme le lui demandaient les États membres de l'Union européenne, à jeter les bases de la reprise économique. Cela s'est rapidement traduit par un accroissement des décaissements, qui se sont établis à 48,6 milliards d'EUR, en hausse de 12 %.

Entre octobre 2008 et la fin février 2009, les signatures dans l'ensemble des 27 États membres de l'UE se sont élevées à 31,3 milliards d'EUR, ce qui représente une progression de 38 % par rapport à la même période en 2007-2008.

En septembre dernier, la BEI s'est engagée à renforcer ses financements en faveur des PME pour aider les petites entreprises à surmonter la tourmente financière et économique. C'est ainsi que ses prêts aux PME ont atteint 8,1 milliards d'EUR l'an dernier – les prêts octroyés au cours du dernier trimestre représentant à eux seuls plus de la moitié de ce montant – contre 5,7 milliards d'EUR en 2007. Parallèlement, la Banque a également révisé son processus d'octroi de prêts pour le rendre plus simple, plus souple et plus transparent.

Dans le même temps, le Fonds européen d'investissement, qui est le bras financier du groupe BEI spécialisé dans les petites entreprises, a fourni 2 milliards d'EUR de garanties aux banques commerciales pour leurs prêts aux PME et a investi plus de 400 millions d'EUR dans des fonds de capital-risque.

Cette vitesse de réaction est de bon augure pour les mesures plus larges annoncées par le groupe BEI en décembre dernier¹ dans le cadre du Plan européen de relance économique, lequel est axé sur trois domaines essentiels d'intervention : les PME, les changements climatiques (y compris la production de voitures « propres » et la recherche-développement y afférente) et l'investissement dans les régions moins favorisées de l'UE, dites « régions de la convergence ».

« Le fait que la BEI réagisse rapidement face à la crise sans renoncer à sa prudence financière montre que nous n'avons pas promis l'impossible et que nous obtenons de bons résultats dans l'environnement difficile actuel », a déclaré Philippe Maystadt, le président de la BEI.

« Nous ne pouvons certes pas faire de miracles à nous seuls, mais la BEI est au service de l'Europe et nous continuerons à agir énergiquement et activement pour stimuler la reprise économique. »

En 2008, les projets destinés à protéger l'environnement et à appuyer le développement de communautés durables ont bénéficié de quelque 19 milliards d'EUR de prêts, ce qui témoigne de la grande importance que la BEI attache à ces domaines d'intervention. Les prêts en faveur d'un approvisionnement énergétique sûr, compétitif et durable dans les pays de l'UE et les pays en voie d'adhésion ont atteint près de 8,9 milliards d'EUR, dont un quart pour des projets portant sur des énergies renouvelables.

Les prêts octroyés au titre de l'objectif « économie de la connaissance » de la BEI, qui inclut les financements en faveur de la recherche-développement et de l'innovation, ont augmenté pour atteindre

¹ Pour plus de détails concernant ce train de mesures, prière de consulter la page suivante : <http://www.eib.org/about/press/2008/2008-159-eib-directors-approve-anti-crisis-measures-for-2009-2010.htm>

12,4 milliards d'EUR, tout comme ceux destinés aux réseaux transeuropéens de transport et d'énergie qui ont progressé d'un tiers, à 12,6 milliards d'EUR, dont près de 10 milliards d'EUR pour des liaisons de transport plus efficaces.

Un tiers du montant total des prêts destinés à des projets situés dans l'Union européenne a bénéficié aux régions de la convergence.

Comme toujours, la part du lion des prêts de la BEI est allée, en 2008, aux pays de l'UE, avec plus de 86 % du volume total des opérations. La BEI a par ailleurs continué à honorer ses mandats de prêt à l'extérieur de l'UE, notamment dans les pays en voie d'adhésion, dans les ceux de la Méditerranée et dans les pays du voisinage oriental de l'Europe, mais aussi dans les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique et dans ceux d'Amérique latine et d'Asie.

Dans toutes ses opérations de prêt, la BEI a travaillé à la rationalisation de ses procédures afin d'accélérer l'octroi de ses financements tout en veillant à ne pas compromettre la qualité financière, technique et environnementale des projets.

La solidité financière de la BEI

Pour faire face à l'augmentation de ses opérations de prêt, la BEI a sensiblement accru le volume de ses émissions obligataires, qui a atteint l'an dernier 59 milliards d'EUR, contre 55 milliards d'EUR en 2007. En règle générale, ces émissions ont été lancées à des conditions très favorables, grâce à la note de crédit AAA de la BEI, même si leur coût a augmenté vers la fin de l'exercice, parallèlement au durcissement de la situation des marchés.

Au cours des deux premiers mois de 2009, le volume des ressources collectées a déjà atteint 24,1 milliards d'EUR, soit plus du tiers du programme d'emprunt de la Banque fixé pour l'année en cours.

Grâce à son efficacité et à la prudence de sa gestion financière, la BEI a enregistré en 2008 une légère hausse de son excédent (ou bénéfice net) – non audité et donc provisoire –, qui a atteint 1,65 milliard d'EUR, contre 1,63 milliard d'EUR en 2007.

Cet excédent s'inscrit dans le droit fil d'une hausse modeste, mais constante, enregistrée ces dernières années et permet à la BEI de préparer sa croissance à venir. L'augmentation de capital de 67 milliards d'EUR qui est prévue pour le mois prochain et qui est actuellement soumise à l'approbation en bonne et due forme du Conseil des gouverneurs de la BEI, s'effectuera au moyen des réserves que la Banque a elle-même constituées, sans qu'il soit fait appel à des ressources supplémentaires des États membres.

Le ratio d'adéquation du capital de la BEI s'élève à 35,5 %, une preuve de la santé financière de la Banque au moment où elle est appelée à accroître nettement ses financements de projets. Le département « Gestion des risques » de la BEI suit l'évolution des deux portefeuilles – emprunts et prêts – avec grande attention.

Note aux responsables de publication

Créée en 1958 par le traité de Rome en tant qu'institution de financement à long terme de l'Union européenne, la Banque européenne d'investissement (BEI) a pour mission de contribuer à l'intégration, au développement équilibré et à la cohésion économique et sociale des États membres de l'UE. La BEI emprunte d'importants volumes de fonds sur les marchés des capitaux et les rétrocède à des conditions favorables en faveur de projets aidant à la réalisation des objectifs de l'UE. Elle adapte en permanence son activité à l'évolution des politiques européennes.

Pour plus d'informations, veuillez consulter les fiches thématiques sur la page Web :

<http://www.bei.org/about/events/annual-press-conference-2009.htm>

Contacts pour la presse :

- **Rainer Schlitt**, mobile: (+352) 621 36 25 09; mél: r.schlitt@bei.org.
- **Sabine Parisse**, mobile: (+352) 621 45 91 59; mél: s.parissee@bei.org.
- *Bureau de presse*, presse@bei.org, tél. : (+352) 43 79 - 21000; fax : (+352) 43 79 - 61000

Questions générales :

- *Infodesk de la BEI*, info@bei.org ; tél. : (+352) 43 79 - 22000 ; télécopieur : (+352) 43 79 - 62000